



PRÉFÈTE DE LA HAUTE-SAVOIE

Liberté
Égalité
Fraternité

Annczy, le jeudi 19 juin 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Qualité de l'air

Demain, vendredi 20 juin 2025 un épisode de pollution atmosphérique de type « estival » (ozone O₃) affectera le bassin d'air lémanique de la Haute-Savoie.

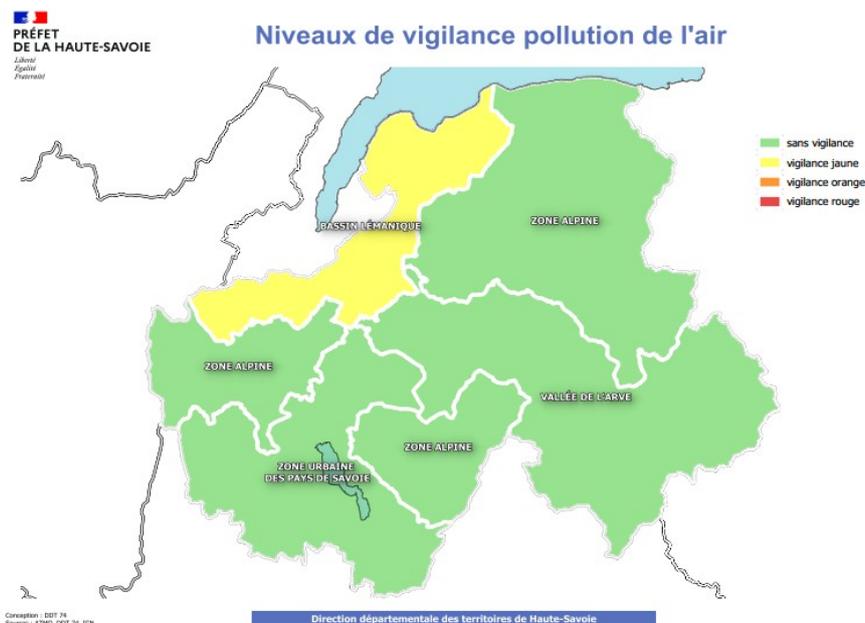
Episode type estival : seul d'information (vigilance jaune).

Les recommandations sanitaires pour l'ensemble des bassins concernés sont les suivantes :

Il n'est pas nécessaire de modifier vos activités et vous pouvez continuer d'aérer votre logement. Seules les personnes sensibles et vulnérables sont invitées à limiter les activités physiques intenses et à s'éloigner des zones à forte circulation automobile.

Aucune mesure réglementaire n'est activée.

L'intégralité des mesures réglementaires est consultable sur www.haute-savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Prevenir-le-risque-et-se-proteger/Air.



Préfecture de la Haute-Savoie - Bureau de la représentation et de la communication de l'État

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr
Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annczy cedex – 04.50.33.60.00
www.haute-savoie.gouv.fr | [X](#) | [instagram](#) | [linkedin](#)